

Berry Bad Trip Vol 1.

13 et 14 juin 2020

**SERIES R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12**

**Sous forme de TOP**

- 1- Le tournoi est autorisé par la FFBaD sous le n°XXXXXXXXXX et se déroule selon les règles fixées par elle (règlement général des compétitions).
- 2- La compétition est ouverte à l'ensemble des licenciés à la FFBaD, des catégories minimales à vétérans
- 3- La compétition est ouverte aux tableaux de Double Hommes et Dames et Double mixte.
- 4- Les tableaux seront décomposés en séries de 1 à x. La répartition des joueurs/paires dans les séries sera faite en fonction du CPPH des joueurs/paire à la date du 29 mai 2020 de manière à faire des tableaux le plus homogène possible.
- 5- Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone ou par mail seulement sur **badnet**. La date d'inscription sera celle du dernier joueur inscrit de la paire. La date limite des inscriptions est fixée au 31 mai 2020. Les paiements se feront obligatoirement en ligne sur Badnet (les frais sont pris en charge par le club organisateur).
- 6- Les joueurs seront automatiquement inscrits dans la série de leur classement CPPH (ou dans la série du classement du meilleur joueur de la paire) à la date du 29 mai 2020. Il est conseillé de ne pas avoir plus de deux classements d'écart entre les deux joueurs afin d'éviter le refus de paires ne respectant pas le x16.
- 7- Deux tableaux sont autorisés. Tout participant est autorisé à s'inscrire en X. Les frais d'inscription sont fixés à 15€ pour un tableau et 20€ pour les deux tableaux.
- 8- Le Juge-arbitre sera Marinette Raynaud et le GEO sera Cecilia Raymond.
- 9- Les doubles se déroulent le samedi. Les mixtes se déroulent le dimanche.
- 10- Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans une ou plusieurs séries. Il se réserve également le droit de changer le mode d'élimination. Les organisateurs se donnent le droit de regrouper, diviser ou supprimer certaines séries si nécessaire. En cas de nécessité et avec l'accord du Juge-arbitre, l'ordre de certains matchs pourra être modifié
- 11- Le tirage au sort des tableaux sera effectué le 06 juin 2020. Le cas échéant, ils pourront être modifiés avec l'accord du Juge-arbitre avant le début des matchs
- 12- Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort (cf. règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et postera les pièces justificatives dans le délai imparti.
- 13- Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- 14- Les matchs seront joués en 2 sets gagnants de 21 points.
- 15- Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants en vente dans le gymnase seront utilisés en cas de litige entre joueurs. Les volants officiels du tournoi seront le RSL grade 3.
- 16- Tout participant devra se faire pointer à l'accueil dès son arrivée, au moins 1 heure avant le début de son premier match. Toute personne voulant s'absenter, le signalera à la table de marque et au Juge-arbitre.
- 17- Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début du match.
- 18- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match : feuille de match retirée à la table de marque, volants en nombre suffisant. La feuille de match sera ramenée immédiatement après la fin du match.
- 19- Seuls auront accès au plateau du jeu, les joueurs appelés devant disputer un match, les conseillers et les personnes du comité organisateur.
- 20- Passé un délai de 5 minutes après l'appel, toute paire de double non présente sur le terrain pourra être disqualifiée par le Juge-arbitre, quel que soit le stade de la compétition.
- 21- Le temps minimum de repos entre 2 matchs est de 20 minutes.
- 22- Les matchs sont en « auto arbitrage ».
- 23- En cas de désistement avant le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscriptions seront remboursés. Après le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscriptions ne seront remboursés que sur présentation d'un certificat médical justifiant l'état de santé du joueur ou une preuve de son indisponibilité. Dans tous les autres cas, les droits d'inscriptions ne seront pas remboursés.
- 24- Tout joueur inscrit au tournoi adhère à ce règlement. Le Juge-arbitre est en droit de disqualifier un joueur qui ne respecte pas un point du règlement.